

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 11 octobre 2017 à Mende (48)

Étaient Présents :

Administrateurs :

- ARAQUÉ Fausto, Vice-Président de la C.C. du Grand Figeac
- BONNET Claudie, Vice-Présidente du Conseil Départemental 81, Présidente de l'Adefpat
- CABROL Michel, Administrateur du PETR Centre Ouest Aveyron
- COLOMBIER Michel, élu de la C.C. du Laurécois-Pays d'Agout
- DANTHEZ Florence, Administratrice du PETR Pays Midi-Quercy
- DILÉ Jean-Pierre, Administrateur de la Chambre d'agriculture 81, Trésorier de l'Adefpat
- GAZEL Emmanuelle, Conseillère régionale Occitanie
- GIL Séverine, Vice-Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 81
- GILABERT Bernard, Conseiller régional Occitanie
- LARREN-SERIEYE Sandra, Administratrice CCI Aveyron
- LAVERDET Michel, Vice-Président du Pnr des Causses du Quercy
- LAVERGNE Claude, Vice-Président de la C.C. Grand Sud Tarn & Garonne
- MAILFERT Christian, Elu de la C.C. de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise
- MARTIGNAC Monique : Elue de la C.C. Cauvaldor
- OLIVIER Dominique, Président du Pôle Territorial de Coopération Economique FigeACTeurs
- PLAGEOLES Marie-Thérèse, Personne ressource
- PUJOL Éric, Administrateur du PETR Albigeois-Bastides

Invités :

- AIGOUY Jean-Luc, Président du Syndicat Mixte Grand Site Gorges Tarn Jonte Causses
- COUDERC Henri, Président de la C.C. Gorges Causses Cévennes
- FABRE Valérie, Administratrice du Pays du Gévaudan Lozère et élue départementale,
- MANOA Michèle, Vice-Présidente du Conseil Départemental 48
- MARTY Jean-Louis, Président CCI 82
- PEREZ Alain, Directeur de l'Unité Départementale DIRECCTE Lozère
- VALADIER André, Président du Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR de l'Aubrac

Techniciens :

- ALDEBERT Noémie, Chargée d'études Madeeli
- ARNAL Sabrina, Chargée de mission de la Maison De l'Emploi et de la Cohésion Sociale 48
- CHEVALIER Mylène, Chargée de mission accueil du Pays du Gévaudan Lozère
- DROZ-VINCENT Christèle, Chargée de mission EPLEFPA Lozère - directrice du CFA-CFPPA de Lozère
- DUMORTIER Frédéric, Directeur de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale 48
- FAGES Laëtitia, CD 48 - Directrice de l'Attractivité et du Développement, service solidarité territoriale
- FOULQUIÉ Marina, Chargée de mission accueil de l'Association Terres de Vie en Lozère
- FRAYSSINHES Patrick, Responsable du Pôle Commerce-Tourisme-Services CCI 12
- HUGON Lucie, Chargée de mission AIRDIE
- LHUILLIER Sylvain, Chargé de mission accueil de l'Association Territoriale Causses Cévennes
- MUNIER Marie-Laure, Conseillère RELANCE de l'Inter-consulaire de Lozère (CCI/CMA/CA)
- SCHERRER Richard, Délégué territorial du Parc national des Cévennes
- SOULENQ Emilien, SMP du PNR de l'Aubrac

Équipe Adefpat

- BONNIN Pascal, CFD Adefpat
- FENESTRE Audrey, CFD Adefpat
- FROMENT Anne, Directrice Adefpat
- PENDARIÈS Virginie, CFD Adefpat
- SERIER Bruno, CFD Adefpat
- SERRES Martine, CFD Adefpat
- THOUVENIN Hélène, CFD Adefpat

Étaient excusés :

- BROSSY Jacky, Vice-Président Chambre de Métiers et de l'Artisanat 12
- DANNOUX Hervé, Directeur régional délégué de l'ASP
- FERRERO Monique, Conseillère départementale 82
- FONT Christian, Président délégué du PNR des Grands Causses
- GASQ-BARES Geneviève, Administratrice du Syndicat Mixte de préfiguration du Pnr de l'Aubrac
- GENDRON François, Administrateur de Midi-Pyrénées Actives
- NÈGRE Jean-Marie, Vice Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet
- RAFFY Jean-Jacques, Vice-Président du Conseil Départemental 46
- ROUQUETTE Martine, Administratrice PNR Grands Causses
- SEGURA Christiane, Personne ressource
- VIDAL Daniel, Administrateur du PETR Hautes Terres d'Oc

ACCUEIL DE MICHELE MANOA

Vice-présidente du Conseil départemental de la Lozère

Je vous souhaite la bienvenue dans le département de la Lozère. Depuis 2011, le département de la Lozère mène une politique d'accueil de nouvelles populations en collaboration avec les territoires. Il anime le réseau accueil composé de toutes les structures qui font de l'accompagnement aux porteurs de projet et qui sont concernés par l'accueil de nouveaux habitants. Cela permet d'avoir une vision complète de tous les profils d'arrivants et de mettre autour de la table tous les acteurs. Nous avons intégré dans le réseau « Accueil » Pôle Emploi qui va mettre sur le site de la Lozère toutes les offres d'emploi en les territorialisant. C'est important. Tous ces nouveaux arrivants qui arrivent en Lozère pour de multiples raisons, il ne faut pas les laisser repartir parce qu'ils n'ont pas eu la bonne réponse à un moment donné de leur parcours. C'est donc important que l'Adefpat puisse venir travailler sur le territoire et apporter son expertise pour l'émergence et l'accompagnement de projets.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

par Claudie BONNET, Présidente de l'Adefpat

Merci de votre accueil. Nous sommes ravis d'être là. Notre objectif est de venir à la rencontre des acteurs du territoire de la Lozère. Nous vous présenterons rapidement ce que nous faisons. L'aventure Adefpat a démarré en 1983, avec les acteurs territoriaux de l'Aveyron et du Tarn qui sont allés directement chercher les crédits à Bruxelles. M. André Valadier, ici présent, peut en témoigner.

Leur objectif était de défendre l'idée que dans nos territoires ruraux il faut être au plus près des acteurs pour les aider et les soutenir d'où notre nom Association pour le développement par la formation. Nous sommes ici pour se connaître mais nous avons tous un point commun c'est le développement local. Pour cela nous travaillons en partenariat avec l'ensemble des partenaires de chacun des territoires.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 JUILLET 2017

Claudie Bonnet soumet au vote 0 voix contre – 0 abstention

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 4 juillet 2017 à Camboulazet (12) est approuvé par les administrateurs.

Tour de table

(Cf. Fiches de présentation des partenaires de Lozère)

Claudie Bonnet fait un tour de table et remercie les membres présents : les représentants des territoires, des consulaires avec qui nous travaillons, les services de l'Etat qui nous accompagnent depuis le début. Elle remercie Hélène Thouvenin, conseillère en formation-développement en Lozère pour le travail qu'elle a fait en vue de préparer ce conseil. Elle a élaboré des fiches de présentation complétées par chaque structure territoriale de la Lozère. Il faudrait que ce travail soit fait avec les territoires et les consulaires des 4 autres départements. Elle rappelle qu'Hélène a pour mission d'animer le dispositif local d'accompagnement (DLA) que l'Adefpat porte en Lozère.

Anne Froment remercie également Frédéric Dumortier qui a la gentillesse d'héberger Hélène depuis mars 2017 dans les locaux de la MDECS.

Présentation de L'ADEFPAT

Par Claudie Bonnet et Anne Froment (cf. Powerpoint)

Le bureau a souhaité que cette présentation soit illustrée par l'exemple.

- Nos valeurs : l'humain ; la créativité ; l'autonomie et la responsabilité ; l'économie sociale ; la solidarité
- Une gouvernance : 5 collèges (une quarantaine de membres)
 - Collège 1 : organisations territoriales : Com.Com., PETR, Parc (14 membres)
 - Collège 2 : organisations économiques et sociales : Consulaires et CESER (8 membres)
 - Collège 3 : collectivités territoriales : Région et Départements (9 membres)
 - Collège 4 : personnes et organismes ressources (6 membres)
 - Collège 5 : membres associés : services de l'Etat (5 membres)
- Une méthode d'intervention : la formation développement : le cœur de notre métier est de mettre le porteur de projet au centre, lui seul guide notre action. C'est la seule façon d'arriver à ce que tous les acteurs coopèrent au bénéfice du porteur de projet et non pas au bénéfice de leur propre structure, c'est notre philosophie. L'Adefpat est un outil des territoires, et un « plus » rural. Nous venons en renfort des équipes, à leur côté, et nous intervenons en complémentarité des dispositifs existants. Le groupe d'appui au projet rassemble tous les partenaires nécessaires au projet.

Les exemples

« EMILIE BESSIERE » : formation accompagnement à la création d'un magasin de produits locaux à Espalion

Virginie Pendariès : Cette première illustration nous amène en Aveyron, à Espalion, situé sur le territoire du PNR de l'Aubrac et du PETER du Haut Rouergue. Emilie Bessière, 32 ans, sans emploi, a décidé de monter un magasin de producteurs. Elle s'est tournée vers la chambre d'agriculture et est allée à la rencontre des producteurs locaux qui n'ont pas souhaité s'investir dans un magasin de producteurs. Elle a donc fait évoluer son projet vers un magasin de produits locaux. À partir de là, la chargée de mission de la chambre d'agriculture a proposé de réunir tous les partenaires territoriaux, consulaires et techniques autour de la porteuse de projet pour voir de quelle manière on pouvait l'accompagner puisque la réorientation de son projet ne dépendait plus de la seule chambre d'agriculture. Il s'agit d'un GAP come on peut le mobiliser à l'Adefpat. Autour de la table, il y avait le PNR de l'Aubrac (Geneviève Gasq-Barès & Emilien Soulenq) qui a fait le choix d'être organisme de développement, la CCI Aveyron (Patrick Frayssinhes) qui a proposé une étude de marché avant l'intervention de l'Adefpat.

- ✓ **Emilien Soulenq** : Le Parc a suivi Emilie Bessière avec la chambre d'agriculture dès le début. Quand le projet a été réorienté, il paraissait logique que ce soit nous qui reprenions l'animation puisque son projet répondait à plusieurs enjeux inscrits dans la future charte du PNR autour des produits du terroir, du développement des circuits courts, mais aussi dans le cadre de ses missions économiques avec la valorisation du commerce dans les centres bourgs. Cela nous a permis d'avoir une vision transversale du projet et de l'inscrire dans les deux orientations du territoire de l'Aubrac : être en contact avec les producteurs locaux et participer à la redynamisation des bourgs centres.
- ✓ **Patrick Frayssinhes** : Quand Emilie Bessière a été dirigée vers la CCI, la première préoccupation a été de qualifier le marché, maîtriser son offre. Le travail de la CCI a consisté à faire une étude de marché locale pour affiner le prévisionnel. Une fois l'étude effectuée, un prévisionnel a été établi qui a convaincu les organismes financeurs du projet. Ces derniers l'ont validée et aujourd'hui avec 6 mois de recul le chiffre d'affaires réalisé est légèrement au dessus des prévisions. Cela signifie que le projet est certainement viable et que l'étude de marché avait du sens. L'état de trésorerie et les perspectives sont bons. Le dernier bilan date du 30 septembre. La CCI continuera à suivre Emilie Bessière.

D'autres partenaires composaient ce GAP, notamment le Pôle Économique d'Espalion qui soutient l'installation de nouveaux porteurs de projet avec la recherche de nouveaux locaux si besoin ; le PETER du Haut Rouergue pour le montage de dossiers financiers et bien sur l'Adefpat, qui en est la cheville ouvrière. Suite à l'étude de marché de la CCI validant l'opportunité de cette activité, l'Adefpat a accompagné Emilie Bessière sur le lancement de son projet et la définition de sa stratégie. C'est un projet assez révélateur des complémentarités qu'on a pu trouver entre les acteurs réunis autour de cette porteuse de projet. Il y a évidemment des techniciens mais également des élus du territoire. L'accompagnement Adefpat se fait via un consultant formateur. Nous en avons référencé une soixantaine qui font l'objet d'une sélection en fonction des besoins des porteurs de projet et en fonction des compétences qui doivent être mobilisées pour leur apporter un accompagnement personnalisé que nous construisons ensemble, consultant-formateur et conseiller formation développement, sur place avec la porteuse de projet à partir de l'analyse de ses besoins.

« ARTISANS ET SAVOIR FAIRE DU PNR » : formation accompagnement à la création d'une charte de qualité

Michel Laverdet : Pour le Parc des Causses du Quercy, c'est un projet abouti car l'accompagnement a permis d'avoir une représentation de ce que doit être notre mission envers les artisans. Nous avons un très beau patrimoine bâti, il était important que les artisans puissent œuvrer à sa restauration. Le Parc en partenariat avec la chambre de métiers, le CAUE du Lot et l'Adefpat a mis en place une action visant à créer une charte afin de valoriser plusieurs corps de métiers : maçonnerie, charpente, serrurerie, ferronnerie, menuiserie ...

et de promouvoir auprès des collectivités et des particuliers, les savoir faire de ces artisans sur le bâti ancien de notre territoire. Le Parc conventionne avec la CMA pour disposer d'une chargée de mission à temps plein car nous sommes amenés à collaborer souvent dans l'intérêt de leurs adhérents. Un GAP a été constitué autour d'un groupe d'artisans avec la CMA, le CAUE qui apporte un conseil en architecture locale. Une fois que la charte a été créée, il a fallu la communiquer et surtout la labelliser « Valeur Parc » pour valoriser le fait que les artisans qui adhèrent à la Charte sont en cohérence avec les valeurs du Parc. Vous pouvez trouver sur le site du Parc des Causses du Quercy tous les documents et la vidéo concernant cette démarche. (www.parc-causses-du-quercy.fr)

Bruno Serier : Chacun des partenaires du GAP a apporté sa pierre à la construction de ce projet : l'école des métiers apporte des idées pour de nouvelles formations, le CAUE apporte ses compétences en architecture, etc. Chacun a participé à ce travail. L'Adefpat, a mis à la disposition de ce groupe de 10 artisans un consultant formateur qui a été retenu pour sa connaissance du secteur du bâtiment. Il a aidé ce groupe projet à produire les contenus qui constituent cette charte de qualité. Cela a été un long travail d'échange sur les techniques, les matériaux utilisés, sur les patrimoines caussenards. Les artisans se sont appropriés les apports de la formation et ce sont eux qui ont produit leur propre projet.

Michel Laverdet : l'Adefpat apporte le lien entre toutes ces composantes du projet. On a toujours besoin d'un chef qui conduise l'orchestre. Au début c'était très flou et c'est par la formation que nous sommes arrivés à cette charte.

Michèle Manoa rappelle que l'Adefpat est déjà intervenue sur le département de la Lozère pour 3 projets en 2017 notamment sur la recyclerie de Mende « L'Arécup » qui fonctionne bien.

Le Conseil d'Administration

Il faut acter la nouvelle composition du conseil d'Administration suite aux évolutions territoriales prises en compte avec le renouvellement des conventions de partenariat, support des adhésions.

1. Le collège des organisations territoriales :

De par les statuts le collège 1 comprend 16 membres.

Peut être membre de ce collège toute structure signataire d'une convention de partenariat avec l'Adefpat pour la période 2016-2020, correspondant à la durée de programmation. Notre règlement intérieur prévoit que les adhérents de chacun des collèges cooptent leur représentant au sein du conseil d'administration

Pour l'Aveyron :

- PETR Centre Ouest Aveyron : Michel Cabrol
- PNR des Grands Causses : Martine Rouquette (*excusée*)
- PNR de l'Aubrac : Geneviève Gasq-Barès (*excusée*) - proposition d'un suppléant de la Lozère

Pour le Lot

- Communauté de communes Cauvaldor : Monique Martignac
- Communauté de communes Grand Figeac : Fausto Araqué
- PNR des Causses du Quercy : Michel Laverdet

Pour le Tarn :

- PETR Hautes Terres d'Oc : Daniel Vidal (*excusé*)
- PETR Albigeois-Bastides : Eric Pujol
- Communauté de communes du Laurécinois Pays d'Agout : Michel Colombier
- Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet : Jean-Marie Nègre (*excusé*)

Pour le Tarn-et-Garonne

- PETR du Pays Midi-Quercy : Florence Danthez
- Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne : Claude Lavergne
- Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise : Christian Mailfert

2. Le collège des organisations économiques et sociales :

De par les statuts le collège 2 comprend 2 membres par chambre consulaire et 2 membres pour le CESER

- CMA Aveyron : Jacky Brossy (*excusé*)
- CMA Tarn : Séverine Gil
- Chambre d'agriculture Tarn : Jean-Pierre Dilé
- Chambre d'agriculture Aveyron : Olivier Serieye (*excusé*)
- CCI Aveyron : Sandra Larren Serieye
- CCI : *siège d'administrateur disponible*
- CESER : Serge Crabié et Hubert Aït-Larbi (*excusés*)

3. Le collège des collectivités territoriales :

De par les statuts le collège 3 compte 9 membres : 5 membres désignés par la Région, 4 désignés par les Départements

Conseillers régionaux :

- Emmanuelle Gazel
- Bernard Gilabert
- Jean-Sébastien Orcibal
- Christine Pujol
- Guilhem Serieys

Conseillers départementaux

- CD Aveyron : M. le Président (*excusé*)
- CD Lot : Jean-Jacques Raffy (*excusé*)
- CD Tarn : Claudie Bonnet
- CD Tarn et Gne : Monique Ferrero (

4. Le collège des personnes et organismes ressources :

Nous avons souhaité faire évoluer ce collège vers des collectifs d'entreprises organisés à l'échelle locale : soit des clubs d'entreprise, soit des pôles territoriaux de coopération économique. À ce jour, sont membres les personnes ressources et les organismes qui ont signé la convention de partenariat et accepté de siéger au CA :

- PTCE FigeActeurs : Dominique Olivier
- PTCE Les Ateliers : Katy Thiam (*excusée*)
- Midi-Pyrénées Actives : François Gendron
- Marie-Thérèse Plageoles
- Christiane Ségura

Après la signature de la convention de partenariat, les organismes lozériens peuvent présenter des candidatures, elles seront les bienvenues et elles permettront de faire avancer la culture commune.

Le Bureau

Claudie Bonnet : Les statuts prévoient un bureau de 10 membres et un renouvellement tous les 3 ans. Les 9 membres du bureau sortants ont reconduit leur candidature. Concernant le 10^{ème} poste, Claude Lavergne de la CC Grand Sud Tarn-et-Garonne s'est porté candidat. Y a-t-il d'autres candidatures parmi les membres du conseil d'administration ?

N'ayant pas de candidat supplémentaire, elle propose la composition du bureau pour les 3 ans à venir :

1. Fausto Araqué
2. Claudie Bonnet
3. Jean-Pierre Dilé
4. Geneviève Gasq-Barès
5. Bernard Gilabert
6. Claude Lavergne
7. Christian Mailfert
8. Jean-Marie Nègre
9. Dominique Olivier
10. Martine Rouquette

Claudie Bonnet soumet au vote la liste des administrateurs et la liste des membres du bureau :
0 voix contre – 0 abstention

La composition du conseil d'administration est adoptée
La composition du bureau est adoptée

Agenda

Claudie Bonnet informe de la tenue d'un **Atelier « Rural'Idées mardi 14 novembre 2017 à Arviu (Aveyron)** sur le design de service comme méthode permettant d'enrichir nos démarches de co-construction en développement local. La commune qui nous reçoit pratique elle même la participation des habitants dans les projets, via les conseils villageois.

Anne Froment : avec l'accord de la Région, sur une ligne de soutien aux politiques territoriales, on a expérimenté les méthodes de la 27^{ème} Région (expertise d'usage, design de service) pour enrichir nos démarches de développement local. Avec 4 collectivités, nous avons expérimenté la façon dont on pouvait avancer sur des projets publics en associant des acteurs privés, tout en garantissant bien le rôle de chacun. Les expérimentations portaient sur des problématiques et des niveaux territoriaux très divers : revitalisation d'un centre bourg à Grisolles, prospective économique sur le Parc des Causses du Quercy, élaboration d'un projet culturel sur la communauté de communes Conques-Marcillac, organisation des ateliers locaux du Pnr du Haut Languedoc. Ces quatre territoires ont échangé leur pratique lors d'un atelier de capitalisation qui a permis l'édition d'un guide accessible en page d'accueil du site de l'Adefpat.

Le prochain CA aura lieu le 12 décembre prochain dans le Lot où l'on abordera des clubs d'entreprise à l'échelle d'un territoire.

EXAMEN DES DOSSIERS DE STAGE

Claudie Bonnet rappelle que les dossiers examinés ont été préalablement validés sur leur opportunité locale par un Groupe d'Appui au Projet. Le Conseil valide cette décision locale. Il a avant tout un rôle d'enrichissement par exemple, en suggérant l'intégration d'un nouveau partenaire, en donnant les coordonnées d'un projet similaire ou complémentaire. Mais en aucun cas le conseil d'administration doit remettre en question le projet lui-même.

Anne Froment rajoute que l'Adefpat a pris comme principe de demander à un élu territorial ou professionnel de venir présenter les dossiers pour montrer l'engagement du local au côté des financements publics apportés par l'Adefpat. En ce qui concerne la Lozère, nous dirons que nous sommes en phase d'apprentissage car la règle n'est pas tout à fait respectée.

81/17/1277 – SITE DE DURFORT **Formation accompagnement au développement touristique**

Claudie Bonnet : Ce projet, porté par le PETR du Lauragais, est situé au sud du Tarn, canton de la Montagne Noire dont je suis élue.

C'est un territoire composé de communes de montagne et de piémont qui s'étend jusqu'à la plaine du Lauragais. C'est donc un territoire très varié que ce soit sur le plan des paysages ou celui des entreprises artisanales. Le projet présenté est issu d'une réflexion menée par la petite commune de Durfort qui a connu ses heures de gloire grâce au travail et au commerce du cuivre. Ce petit village patrimonial cherche à se revitaliser autour du tourisme et de l'installation d'entreprises. Les professionnels et les élus veulent s'inscrire dans une nouvelle dynamique et revaloriser l'image du village au delà des métiers du cuivre. L'objet de l'accompagnement est donc de mettre en cohérence les différentes démarches commerciales déjà menées, proposer de nouveaux produits touristiques et mettre en place des actions de promotion et de communication. Ils ont besoin qu'on les aide à faire revivre leur village.

81/17/1278 – LE FOURNIL DE CUQ-TOULZA

Formation accompagnement au repositionnement commercial

Séverine Gil : Nous sommes toujours dans le sud du Tarn, proche de la Haute-Garonne. Le bourg centre de Cuq Toulza, sur la RN126, regagne des habitants depuis plus de 15 ans après avoir connu une déprise démographique continue. Malgré sa situation sur un axe très fréquenté entre Castres-Toulouse, il conserve un caractère rural, une économie à prédominance agricole et un très faible niveau de service de proximité. La CC réaménage l'ancienne gendarmerie du village située au bord de la nationale. Ce site devenant une belle opportunité commerciale, la boulangerie "le fournil de Sylvie et Manu" s'est positionnée pour y relocaliser son activité. Elle est soutenue conjointement par la chambre de métiers et de l'artisanat par le biais d'aides FISAC et par la communauté de communes pour la partie immobilière. Ce projet conforte l'un des cinq petits commerces de Cuq-Toulza. L'objectif de l'accompagnement est d'aider ce couple à redimensionner son projet d'entreprise suite à cette relocalisation sur la nationale.

Anne Froment : précise que la Chambre de métiers nous a interpellé pour qu'on n'intervienne non pas sur le projet lui-même mais bien sur le développement de compétences des porteurs de projet pour arriver à passer ce cap de développement. Sur le dossier CA, vous avez la partie Projet, l'analyse des besoins en terme de compétences du bénéficiaire et la partie technique avec les objectifs et le plan de formation. La présentation au CA est plus axée sur le projet car c'est plus concret, que de parler du développement des compétences, d'où parfois l'ambiguïté de savoir ce que fait l'Adefpat sur ce projet.

81/16/1190 – LE RELAIS DE LA GENDARMERIE (Avenant)

Formation accompagnement d'un groupe partenarial pour la définition d'une offre d'activité touristique

Anne Froment : Dans le cas d'un avenant, on ne demande pas à l'administrateur de venir le présenter car les objectifs restent inchangés, mais ils n'ont pu être atteints dans le nombre de jours de formation initialement prévus. Dans ce cas, pour cet accompagnement qui avait été agréé lors du conseil d'administration du 4 février 2016, l'évaluation finale a fait ressortir le besoin de 2 jours supplémentaires pour structurer le partenariat local.

81/17/1279 – POSITIONNEMENT ET STRATÉGIE DE TPE – AGGLO DE GAILLAC-GRAULHET

Formation au marketing stratégique et opérationnel

Kamel Telali : La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet se situe sur l'axe Albi-Toulouse, le long de l'autoroute A68. Elle résulte de la fusion de 3 interco : Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois. L'agglomération est dotée d'un service économique et d'une pépinière d'entreprises localisée sur deux sites : Gaillac et Graulhet. Nous faisons de l'accompagnement d'entreprises et du montage de projet.

Nous travaillons depuis quelques années en partenariat avec les consulaires et l'Adefpat. Ce travail de terrain a permis d'identifier des problématiques communes à un certain nombre d'entreprises sur le positionnement et la stratégie marketing. Nous avons recherché des solutions pour chacune d'entre elles, certaines sont dirigées vers des formations Chambre de commerce ou Chambre de métiers ; et d'autres, pour lesquelles il faut aller plus loin, sont orientées vers des formations plus spécifiques que peut apporter l'Adefpat en faisant appel à un consultant formateur. Pour résumer la démarche : identification des besoins des entreprises, réunion du GAP, auquel sont associés systématiquement nos partenaires consulaires, pour échanger et confronter les avis sur l'analyse et le diagnostic réalisés sur le territoire et valider ensuite un accompagnement. Aujourd'hui nous proposons une cinquième session pour accompagner 8 entreprises à mieux se positionner sur leur marché, à mieux cibler leur clientèle, à mieux communiquer et mieux vendre leurs produits à travers une montée en gamme et un meilleur positionnement sur du moyen et haut de gamme.

Anne Froment : Suite à ce type d'opérations, nous avons mis en place un atelier annuel "Ateliers du marketing" qui permet d'inviter toutes les entreprises qui ont été accompagnées de faire un retour d'expérience, voir où elles en sont. L'idée de l'Adefpat est d'arriver à terme à fédérer des entreprises à l'échelle d'un territoire, tout secteur confondu.

81/17/1280 – CONSOLIDER LA CROISSANCE DES JEUNES TPE **Formation accompagnement au suivi de l'activité post-crédation**

Kamel Telali : Ce second dossier découle du premier. Lors de l'accompagnement en marketing stratégique, des nouveaux besoins ont été identifiés, pour deux entreprises, concernant le suivi et la consolidation de leur activité. Nous demandons à l'Adefpat, en complément de l'accompagnement sur le positionnement stratégique, de mettre en place un accompagnement sur les outils de pilotage d'entreprise. Deux entreprises sont déjà détectées mais nous allons organiser un petit déjeuner à la pépinière d'entreprise et diffuser largement une invitation sur le territoire de façon à intégrer d'autres entreprises qui connaissent la même problématique. Le dispositif commence à être connu et les entreprises se rapprochent de nous. On essaie dans la mesure du possible de calibrer l'accompagnement aux besoins : si l'accompagnement ne donne pas les résultats escomptés, le GAP se réunit soit pour le réorienter, soit pour tout simplement le suspendre.

Séverine Gil : En tant que membre fondateur de la pépinière d'entreprise, nous sommes impliqués dans les projets dont les activités de production relèvent de la chambre de métiers.

82/17/1281 – LES JARDINS DE LA FANETTE **Accompagnement à la création d'une nouvelle activité**

Jean-Louis Marty : Le restaurant "Les jardins de la Fanette" se trouve sur la commune de Bourret au bord de la départementale reliant Montauban à Beaumont de Lomagne. Il a été repris en 2013 par M. et Mme Vartanian qui sont des professionnels dynamiques et à l'écoute de leur clientèle. Ils ont su s'adapter et investir pour atteindre l'excellence en matière de restauration. Aujourd'hui pour développer leur activité, ils souhaitent mettre en place des sentiers gourmands avec des producteurs et disposer d'un lieu pour créer des chambres et animer un institut de formation. Ce projet s'inscrit dans la politique touristique de la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne, où se situe Bourret, qui est bâtie autour de l'oenotourisme et l'itinérance et fait aussi le constat de carences en matière d'hébergement. La CCI, l'ADT et le CAUE sont mobilisés pour apporter leur soutien aux porteurs de projet. J'étais à l'inauguration du "village gourmand" de Bourret où étaient présents le maire, la présidente de la communauté de communes et la députée Sylvia Pinel tous satisfaits du label qu'avait obtenu le village grâce au travail de ce couple. Je vous convie de vous y arrêter, c'est une très bonne table.

Michèle Manoa : trouve que c'est un projet très intéressant et représentatif de ce qui se passe dans le développement local

Claude Lavergne : Ce projet s'inscrit parfaitement dans le développement touristique du territoire dont l'axe majeur est le canal d'un côté, et les vignobles entre le Frontonais et le Saint Sardos de l'autre.

82/17/1282 – CHÂTEAU DE TERRIDES **Accompagnement à la création d'une activité touristique**

Jean-Louis Marty : Le Château de Terrides est situé à Labourgade, entre Montauban et Beaumont de Lomagne. Il a été transformé en hôtel dans les années 80 et exploité comme tel jusqu'en 2011 occupant une quinzaine de salariés. La qualité de confort des chambres ne satisfaisant plus la clientèle attirée par du haut de gamme, le Château ferme en 2015. Aujourd'hui le second fils du propriétaire souhaite le rouvrir. Bien conscient de repartir sur un nouveau projet, il a fait réaliser, sur recommandation du GAP, une étude de faisabilité préconisant un redémarrage par tranche de travaux, sur le thème de l'éco-tourisme au vu du cadre naturel du site. Si M. Abdesslam possède des compétences dans le domaine événementiel et le management d'équipe, il est par contre novice dans l'activité touristique. Il a besoin d'être accompagné sur le plan commercial et de communication mais aussi sur la gestion et le fonctionnement.

Christian Mailfert : Ce site magnifique a besoin de revivre et de bien accueillir à nouveau les touristes.

82/17/1283 – ESPACE KODORO **Formation accompagnement à l'émergence d'un projet tiers lieu**

Florence Danhez : le PETR du Pays Midi Quercy compte 49 communes au nord est du département de Tarn et Garonne. Bien que très rural c'est un territoire très dynamique engagé depuis longtemps dans le développement du plan climat énergie et, avec la maison de l'emploi, sur des thématiques comme la coopération interentreprises ou interassociations et la transmission d'entreprises. Le premier dossier se situe à Caussade, chef lieu de canton de plus de 6000 habitants, à 20 km au nord de Montauban, connue pour être la cité du chapeau à qui l'on doit notamment le chapeau d'Indiana Jones. L'idée de l'espace Kodoro (village en béninois) est de faire un lieu partagé qui aurait un esprit "village". À l'origine de ce projet, un couple originaire de Picardie qui a racheté récemment un espace de 400 m² en centre ville avec beaucoup de potentiel dans lequel Christelle Mettetal a transféré son activité de pressing respectueuse de l'environnement utilisant des produits et des machines écologiques et son atelier de couture qu'elle souhaite développer. Laurent quant à lui veut développer un tiers-lieu, aménager des espaces pour des professionnels et des associations. Déjà en lien avec des associations de danse et de yoga de Caussade, des liens se créent avec des naturopathes et des avocats de Montauban. L'accompagnement consistera à aider M. Mettetal à préciser son projet, à faire un choix dans ce fourmillement d'idées, et à confronter son projet au contexte économique et social, et à partir du moment où les choix sont faits, de phaser ce projet. Le GAP n'a pas encore eu lieu, il se réunira le 19 octobre pour valider l'accompagnement. Les membres ont été informés de cet accompagnement oralement ou par mail.

Anne Froment : rappelle que l'accompagnement ne démarrera pas tant qu'on n'aura pas la validation, par écrit, du Groupe d'appui au projet.

Audrey Fenestre : Lors de la mise en place du GAP, nous avons identifié, avec l'aide de la Région, une personne au sein de Madeeli qui a suivi tout le dossier Espace coworking télétravail dans le cadre de la Méléé numérique. Cette personne va venir d'Ariège à Caussade nous présenter ce qu'est un tiers lieu.

Dominique Olivier : Cela fait plusieurs CA dans lesquels on voit l'émergence de tiers lieux en milieu rural. C'est intéressant pour en avoir visité quelques-uns.

On arrive à trouver le financement de l'investissement mais après se pose le problème du fonctionnement et de l'équilibre opérationnel. Est-ce qu'il ne serait pas judicieux de réunir ces différents projets sur différents territoires pour échanger et essayer de voir où ils en sont après 2 ou 3 ans d'existence.

Monique Martignac : on a répondu, il y a quelque temps, à un appel à projet de la Région pour les tiers lieux. Je m'occupe d'une cyberbase et nous n'avons pas de nouvelles. Où en est ce projet ?

Emmanuelle Gazel : pour le moment c'est un appel à manifestation d'intérêt (AMI), l'appel à projet réel va bientôt sortir. C'est la volonté de la Région d'accompagner les tiers lieux mais cela se fait en deux temps.

Audrey Fenestre : Concernant la remarque de Dominique Olivier sur le fonctionnement, la question se pose de la mise en réseau et du travail partagé. Nous avons trois projets proches : celui de Caussade, un autre associatif à caractère culturel sur Septfonds et auquel Laurent Mettetal collabore et un FabLab à Caylus. Ils ne sont pas dans une logique de concurrence mais vraiment d'échange et de complémentarité.

Florence Danthez : Ces trois tiers lieux proches ayant des activités très différentes et l'importance de la population sur le secteur me font penser que ces espaces peuvent vivre.

Frédéric Dumortier : En Lozère, existe un réseau d'une dizaine de tiers lieux autour des Maisons de services au public avec une coordination de la maison de l'emploi. Il y a grand intérêt d'échanger à la fois sur la dimension réseau et à la fois sur la définition des tiers lieux qui varie en fonction de chaque territoire et chaque espace. Je crois qu'en milieu rural, il est intéressant de réfléchir autour de la mutualisation que retient le concept du tiers lieu avec des modèles économiques très variés. Car cela reste des modèles fragiles mais, quand ils sont soutenus, comme c'est le cas en Lozère, par les collectivités territoriales et le département, cela donne de la richesse et des ressources pour le territoire.

Anne Froment : je pense qu'on a là une thématique pour un prochain atelier de travail "Rural'Idées".

82/17/1284 – ENTREPRISE ACCB

Accompagnement au positionnement stratégique de l'entreprise en vue de sa transmission

Florence Danthez : Négrepelisse, ancien chef lieu de canton de 5500 habitants, sans identité particulière, se développe raisonnablement au bord de l'Aveyron. Il s'agit d'accompagner M. Cuzin dans la transmission de son entreprise, un des thèmes chers à la Maison de l'Emploi et au Pays Midi-Quercy. Agé de 59 ans, A. Cuzin avait repris l'entreprise paternelle qui l'a orientée vers la construction de maisons bois mais la réalité du marché, il fait plus d'aménagement terrasse que de réelle construction de maisons bois, le désole. Comme l'entreprise fonctionne bien, il a proposé à un de ses salariés, charpentier d'origine tout à fait compétent, de la reprendre. À cette occasion, ils veulent repositionner l'entreprise ACCB reconnue dans les environs par la qualité de son travail. Ils veulent donc étudier plus précisément le marché local de la Maison Ossature Bois, pour voir si c'est une piste de développement, ou a contrario s'il faut s'orienter vers une autre activité plus rémunératrice. Une fois la stratégie confirmée, ils auront à développer un plan d'action et une politique commerciale. L'accompagnement concerne le cédant et le repreneur.

82/17/1285 – ENTREPRISE JBB

Formation-accompagnement à l'organisation et à la gestion des ressources humaines

Florence Danthez : Saint Antonin Noble Val, très beau village dans les gorges de l'Aveyron, compte 2500 habitants environ. Jean-Baptiste Blondeau est un jeune entrepreneur qui a créé, il y a 6 ans, une entreprise de maçonnerie, rénovation et construction de maisons.

A ce jour il a recruté 5 personnes ; c'est le plus jeune de son équipe. Compétent et dynamique, il souhaite être accompagné sur la gestion des ressources humaines ce qui est rare dans les accompagnements Adefpat plus souvent axés sur les positionnements stratégiques commerciaux. Le carnet de commandes est plein, il vient de racheter une partie des locaux d'une entreprise qui lui permettra d'avoir des bureaux, un lieu d'accueil pour les clients, des espaces pour le personnel et le matériel. Ce problème de condition de travail résolu, il demande qu'on l'aide à mettre en place une forme de management plus participative afin de continuer à développer son entreprise.

Jean-Louis Marty : Ce jeune homme pourrait adhérer au club RH de la CCI pour compléter sa formation et avoir un relationnel avec d'autres chefs d'entreprise venant d'autres secteurs d'activité. Nous sommes là aussi pour gérer et développer les réseaux d'entreprise car aujourd'hui c'est très important sur le plan de la stratégie.

12/17/1286 - PROJET CULTUREL DE CONQUES-MARCILLAC **Formation accompagnement d'un groupe partenarial à la co-élaboration d'un projet d'un projet culturel de territoire**

Michel Cabrol : Il s'agit d'accompagner la Communauté de communes Conques Marcillac à définir son projet culturel de territoire. En 2009, une première réflexion autour de la culture a été menée par la CC de Marcillac qui a créé l'association Vallon de Cultures pour la mettre en oeuvre. En 2012 son périmètre s'est élargi au canton de Conques qui disposait de son propre outil culturel, l'Association pour le développement économique et culturel de Conques (ADECC). Même s'il y a eu rapprochement, ces deux associations ont du mal à travailler ensemble car l'ADECC dispose d'un budget conséquent de 260 000 €, en lien avec la renommée du site de Conques alors que celui de Vallon de cultures est de 62 000 €. En 2016, il y a eu avec l'Adefpat et le Cabinet DTA, une approche expérimentale pour replacer les usagers au centre des réflexions qui a permis d'aller à la rencontre d'une centaine de personnes pour connaître leurs attentes culturelles. Début 2017 les élus de la commission Culture ont souhaité avoir un appui extérieur pour élaborer leur nouvelle organisation culturelle sur le territoire car 3 hypothèses avaient été retenues : 1. externalisation de l'outil culturel ; 2. une structure unique qui porte sur l'ensemble des projets culturels Conques Marcillac; 3. recentrage de chaque association dans son corps de métier (la programmation pour l'une, l'animation pour l'autre). Tout cela reste à approfondir avec la problématique des conventionnements avec le Département, la Région, l'Etat. Beaucoup de choses restent donc à construire et l'accompagnement doit nous aider à finaliser ce projet pour qu'il contribue au rayonnement culturel de notre territoire et à apporter une offre culturelle au plus près de la population.

12/17/1287 – LES BASSINS DE L'HÔTEL DU DURZON **Formation-accompagnement à la valorisation touristique d'un potentiel naturel**

Sandra Serieye : Nous sommes sur un projet de consolidation de l'activité hôtelière par le développement d'une nouvelle activité. Le projet se situe à Nant dans le Parc naturel régional des Grands Causses au pied du Larzac et en amont des Gorges de la Dourbie. Son cadre de grands espaces avec des activités de pleine nature et de baignade en fait un village touristique avec 2 hôtels et 6 campings. L'hôtel Le Durzon se trouve sur la rivière du même nom. La dirigeante a le projet de valoriser ce patrimoine hydrologique particulier. Sur son terrain, elle a deux bassins d'eau à température froide constante aux vertus bienfaisantes et de remise en forme. Pour cette nouvelle activité d'hydrothérapie elle associerait des acteurs tels que le kinésithérapeute du village d'à côté, des professionnels de la santé et une animatrice. Cette nouvelle activité comprendrait des séjours à thème : baignade, massage, kiné, séminaire,... Mme Bonaccorsi voudrait aménager un vestiaire avec salle de massage et de kinésithérapie, et rendre les bassins existants plus fonctionnels. Avant de se lancer dans des travaux, le GAP lui a conseillé de suivre l'accompagnement en formation développement car il est nécessaire qu'elle identifie les conditions de faisabilité commerciale, financière, technique et organisationnelle de son projet.

Dominique Olivier : Quand je vois le chiffre d'affaires, l'âge de la porteuse de projet, 58 ans, et le fait qu'elle ne soit pas propriétaire des murs, je crois qu'il faudra penser peut être à réorienter le projet, sachant que si elle investit, il faut amortir sur 10 à 15 ans.

Patrick Frayssinet : En effet l'âge de la dirigeante est un frein. Le projet n'a de sens que s'il permet de nouer une collaboration avec les deux autres acteurs qui sont le kiné et l'animatrice de séjour. À mon avis le projet est collégial ou ne sera pas.

46/17/1288 – « QUALITÉ TOURISME » EN VALLÉE DE LA DORDOGNE LOTOISE **Formation accompagnement à une démarche qualité**

Monique Martignac : Nous sommes sur la communauté de communes Cauvaldor, située dans le nord-est du Lot, et regroupe 40 000 habitants, 5 communautés de communes et 1 commune nouvelle Sousceyrac-en-Quercy. L'économie de ce territoire repose sur 3 piliers : l'industrie notamment agro-alimentaire (Andros), l'agriculture (polycultures) et le tourisme (1,5 M de visiteurs/an à Rocamadour et 470 K à Padirac). Depuis 2016, l'OT du nord du Lot s'est regroupé avec ceux de la basse Corrèze pour former l'office de tourisme Vallée de la Dordogne dont l'objectif est d'accueillir, promouvoir et commercialiser la destination touristique vallée de la Dordogne. Évoluant dans un contexte concurrentiel et en mutation, nous estimons qu'il est important de créer des différenciations vis-à-vis d'une clientèle étrangère, les touristes de demain. Nous souhaitons favoriser la montée en gamme de la qualité de l'offre touristique auprès des visiteurs. Pour ce faire, un diagnostic a été réalisé auprès d'une vingtaine de prestataires du territoire intéressée par une certification "Qualité tourisme". 4 axes de travail ont émergé : améliorer les outils de communication et de promotion, développer les compétences de l'accueil à l'international ; proposer une prestation de qualité exemplaire ; suivi de la qualité et analyse des retours clients. Des salariés de l'OT participeront à la formation pour s'approprier les outils qu'ils transmettront à leur tour aux prestataires qui ne se sont pas engagés dans la démarche.

Anne Froment : Compte tenu du public, il serait intéressant que le PETR soit associé au GAP.

Anne Froment : Les trois dossiers de la Lozère ont été détectés par Lozère développement et Madeeli dans le cadre de "share Lozère". Le partenariat et la représentation avec les élus territoriaux seront une démarche de progrès pour une prochaine étape.

48/17/1289 – VÊTEMENTS ADAPTÉS **Formation accompagnement à la définition du modèle économique de l'activité**

Valérie Fabre : Nous sommes dans le Pays du Gévaudan, à l'ouest du département de la Lozère. Parmi ses missions le Pays du Gévaudan vise à accroître son attractivité et son économie pour garder et développer sa population. C'est dans ce cadre que je vous propose d'accompagner Christine Raynal à définir un modèle économique d'une nouvelle activité. Exerçant depuis 10 ans la profession d'éducatrice spécialisée, elle est employée dans un centre d'accueil pour enfants et adultes porteurs d'un handicap moteur. Son projet est de créer une ligne de vêtements qui soit adaptée pour des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Cette initiative trouve un écho en Lozère car c'est un territoire pionnier et innovant en matière d'accueil et de prise en charge du handicap avec de nombreuses structures d'accueil. Le projet de Christine Raynal s'inscrit très bien dans cette tradition puisqu'il vise d'une part à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées mais aussi à changer le regard porté sur ces personnes. Ce projet de vêtements adaptés s'appuie sur plusieurs constats de la difficulté pour ces personnes de se vêtir. Le projet serait structuré autour de deux champs d'activités : l'adaptation sur mesure de vêtements existants et la création d'une petite ligne de vêtements et d'accessoires adaptés.

Les rencontres Share Lozère, programme d'émergence de projets porté par Lozère développement et Madeeli en partenariat avec les trois territoires lozériens, ont été le point de départ de son projet. Depuis elle l'a structuré et s'est entouré d'une petite équipe : une couturière indépendante qui l'aide pour la constitution des premiers prototypes (un bavoir et un tea-shirt) ; une aide médico-psychologique qui apporte son avis sur les prototypes et des pistes de création sur de nouveaux produits. Elle a également des contacts avec une maison spécialisée pour tester les produits auprès des résidents et avec une entreprise d'insertion nimoïse qui pourrait produire des prototypes. Son projet rédigé grâce à Share Lozère, elle souhaite maintenant construire sa stratégie d'entreprise. La formation proposée se déroulerait sur 5,5 jours avec un consultant formateur qui a une expérience dans l'industrie textile. L'Airdie, la CMA, la CCI composent le GAP.

48/17/1290 – AUX SOURCES DU BIEN-ÊTRE

Formation accompagnement à la définition du modèle économique et commercial des séjours Bien-Être en Lozère

Noémie Aldebert : Le projet est porté par Catherine Degouy, 57 ans, énergéticienne et olfactothérapeute à Mende. En Lozère, il existe un cadre naturel propice à toutes les activités de tourisme de ressourcement et nombreux sont les thérapeutes de bien être (énergéticiens, sophrologues,...) qui ont du mal parfois à vivre de leur activité faute d'une clientèle suffisante. En conséquence, il faut capter une clientèle extérieure pour faire vivre le tourisme de ressourcement. C'est la base du projet "Aux Sources du Bien Être" qui a aussi émergé pendant Share Lozère. Aujourd'hui, en plus de son activité libérale, elle continue de structurer son projet. Les objectifs de son accompagnement doivent l'aider à définir le positionnement stratégique du projet, comprendre le marché, mettre en oeuvre un plan marketing et identifier les conditions de faisabilité commerciale. Il faut rappeler que C. Degouy est une professionnelle du bien-être mais nous voulons qu'elle puisse développer des compétences en marketing, en gestion d'entreprise, en communication, bref acquérir le métier de tourisme. Il n'y a pas de territoire attribué à ce projet puisqu'elle souhaite organiser des séjours dans toute la Lozère mais nous allons continuer à la suivre avec Marina Foulquié et l'association Terres de Vie en Lozère.

48/17/1291 – TANIN DE CHÂTAIGNIER

Formation accompagnement à la structuration d'un projet d'extraction et valorisation

Sylvain Lhuillier : M. Louche, président de la Communauté de communes Cévennes Monts Lozère qui avait prévu d'être présent, vous prie de bien vouloir excuser son absence de dernière minute.

Sur le territoire cévenol, il y a énormément de forêts de châtaigniers et se pose toujours la question de nouveaux débouchés pour la châtaigneraie cévenole. Les collectivités sont mobilisées autour de ces projets, il existe une charte forestière de territoire et un syndicat mixte entre la Lozère et le Gard finance actuellement une thèse réalisée par l'École des Mines d'Alès avec l'INRA sur les procédés d'extraction et de valorisation possibles du tanin de châtaignier. Par ailleurs en 2006, toujours dans le cadre de l'opération Share Lozère, il y a eu une rencontre entre Alain Louche et P.E. Dautry, porteur de projet, pour monter concrètement ce projet d'extraction. En parallèle, Madeeli a mis en place une aide à la faisabilité commerciale financée par la Région dont les objectifs sont de déterminer les potentiels marchés de tanin de châtaignier en Europe. Pour résumer, nous avons une thèse, une aide à la faisabilité commerciale, des collectivités mobilisées et un porteur de projet. Agé de 43 ans, Pierre Emmanuel Dautry, originaire des Cévennes, est revenu en Lozère, suite à un plan de licenciement, avec le désir de créer son entreprise autour de la valorisation de la forêt et notamment autour de l'extraction des tanins de châtaignier. Il a besoin de clarifier tous ces éléments pour définir un cadre de référence au projet. Il souhaiterait démarrer, à court ou à moyen terme, une petite activité et non pas attendre la finalisation globale du projet qui n'interviendra que dans 5 ou 7 ans quand la thèse sera terminée. Les trois jours d'accompagnement devraient l'aider à structurer son projet, organiser son évolution et créer un rétroplanning afin qu'il puisse lancer son activité.

Jean-Pierre Dilé : À quoi sert le tanin de châtaignier ?

Sylvain Lhuillier : c'est utilisé notamment en chimie verte. Ils sont en train de réfléchir à des retardants pour le feu. Mais il y a également des débouchés dans la cosmétique.

Noémie Aldebert : cela facilite la digestion animale, conserve les peaux des dames et des messieurs, ... C'est vrai que cette thèse permet d'identifier les différents usages de valorisation du tanin de châtaignier. Pour compléter, il existait une activité de tanin de châtaignier en Cévennes, disparue dans les années 70, qui servait à tanner les cuirs à Millau. Avec les progrès de la chimie verte, on pourrait relancer cette activité.

Claudie Bonnet : Nous sommes impatients de connaître les suites que va prendre ce projet.

DÉLIBÉRATION

**Le Conseil décide l'agrément de 15 dossiers et 1 avenant
pour un montant total de prestations externes de 96 785 €**

*conformément aux données de leur argumentaire et selon les budgets et plans de financements
récapitulés dans le tableau de synthèse*

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

L'Adefpat fait partie de la plateforme Accueil et Attractivité du Massif Central avec l'ARDTA (agence régionale de développement des territoires d'Auvergne), MACÉO, les sites de proximité de Rhône-Alpes. Nous avons une mission, parallèle aux territoires qui répondent à l'appel à projet Accueil, de favoriser les rencontres, la capitalisation et la formation des animateurs. Dans ce cadre là l'Adefpat, comme les autres partenaires, peut être amenée à faire des accompagnements individualisés auprès de territoires. Nous allons accompagner deux cantons situés sur la partie Massif central du Tarn-et-Garonne, pour monter un club d'entreprises. Ils seront suivis par Audrey Fenestre. C'est juste une information car nous avons déjà les crédits du fait de notre inscription dans la plateforme Massif Central. Je vous suggère d'en prendre connaissance ultérieurement en sachant que, lors de notre prochain CA, dans la première partie "*échanges de pratiques, enrichissement, témoignage*", nous témoignerons autour des clubs d'entreprise territoriaux : comment peut-on les faire émerger ? Qu'est ce que cela peut produire ?

Claudie Bonnet remercie Michèle Manoa, vice-présidente, et le Conseil départemental de leur accueil et aux membres du CA et invités de leur participation. Nous vous donnons rendez-vous le 14 novembre à Arvieu pour les Ateliers de l'Adefpat / Design de service et le 12 décembre dans le Lot pour le Conseil d'administration.

Levée de la séance à 13 h

La Présidente,
Claudie Bonnet.

